



12 ANNÉES ENSEMBLE À VERNY



Au printemps prochain, je ne serai plus votre maire puisque j'ai décidé de ne pas être candidate aux élections municipales de 2020. Lourde mais sage décision, car une grande partie de ma vie aura été consacrée à la « chose publique ». Le moment est venu de tirer ma révérence. Cette mission que vous m'avez confiée en 2008, je l'ai accomplie avec bonheur et passion. J'en fais le bilan dès aujourd'hui, car le code électoral interdit de retracer tout bilan à partir du 1^{er} septembre.

Je vous invite donc à faire un retour dans le temps en nous promenant dans Verny. Nous sommes en 2008 ... Je rentre dans Verny en venant de Metz en automobile.

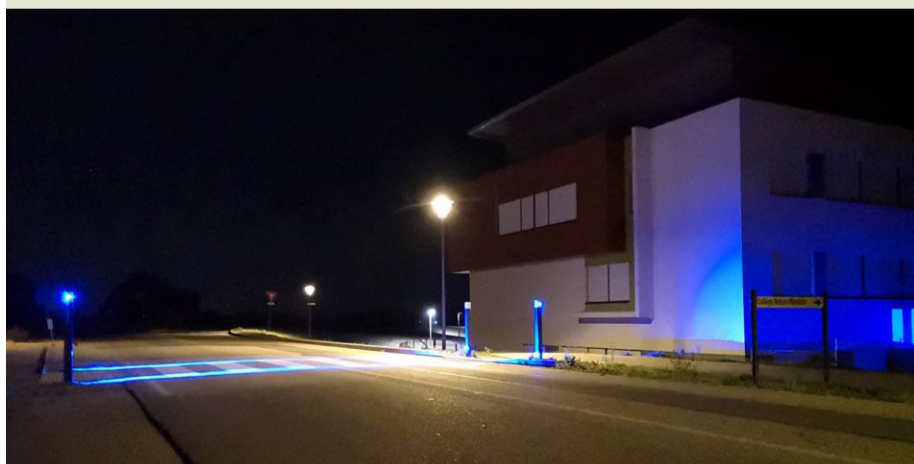
A ma droite, les premières maisons se situent au niveau du lotissement d'Orceval. Pas de Carrefour Contact ni de Gendarmerie, pas de rue du Fort avec sa pharmacie, ses restaurants, dentistes, opticiens, esthéticienne, audio-prothésiste, coiffeur, ostéopathe, infirmières, artisans, boulangerie et fleuriste. Pas de verger communal ni d'habitation à la Bergerie. A ma gauche, les Bagrasses n'existent pas. L'entrée dans Verny n'est guère sécurisée : point de giratoire ni d'îlot central au niveau d'Orceval. Le cheminement menant rue du Fort n'est pas éclairé et peu praticable. Pas de panneau d'information ni de cinémomètre.

L'entrée Sud est tout aussi différente ! Il n'y a pas de collège, pas de lotissement la Ronceraie. Le chemin de Ronfousse n'est qu'un chemin sommairement goudronné. Je prends facilement de la vitesse car il n'y a pas de giratoire, ni de passage piétons sécurisés, pas plus que de plateau surélevé.

Le même problème de sécurité routière se pose en arrivant de Pommérieux, où ne se présentent ni passage piétons lumineux ni ralentisseur. Toujours dans le domaine de la sécurité routière, la rue de Lorraine est une voie large où la vitesse est excessive et sert de rodéo aux deux roues motorisées : pas de zone 30 ni de plateau ralentisseur, pas de coussins berlinois rue du Moulin, sans parler du parking au niveau du croisement des Chenevières.

Au centre en 2008, la pharmacie et le Shopi génèrent une certaine activité avec la boulangerie. Pharmacie et Shopi se sont déplacés depuis et sont remplacés par la micro-crèche, l'auto-école, les kinés et la podologue, des locaux plus vastes pour notre traiteur qui va fêter ses 30 ans et un laboratoire d'analyses médicales. Un artisan remplace la fleuriste installée maintenant rue du Fort, tout comme l'esthéticienne. Plus loin, je ne vois pas de kebab ni de station de lavage. La signalétique aussi a changé, donnant ainsi une meilleure lisibilité.

Pour être parfaitement honnête, je rappellerai que le collège et la gendarmerie avaient été initiés par mes prédécesseurs mais réalisés lors de mon premier mandat.



Continuons à présent notre promenade à pied. Nous sommes dimanche, pour ceux qui veulent se rendre à l'office, l'église n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite et les marches sont en bien mauvais état. A la place de la halle, se trouve une vieille grange prête à s'effondrer, n'appartenant pas à la commune. L'atmosphère est maussade. Si nous étions venus sept ans plus tard, nous aurions baigné dans la chaude ambiance du « P'tit Marché de Verny » sous la halle municipale. La toiture du Centre Faber est pleine de fuites. Depuis, le bâtiment a connu de nombreuses améliorations. Salissons-nous un peu les chaussures pour rejoindre la Cour du Château, pas de Maison des Associations, pas d'école de musique. La Cour n'est pas rénovée et on se tord les pieds dans les pavés affaissés.

Au pied du pigeonnier, il n'y a pas d'espace jeunes. Construit en 2009, il faut le reconnaître, il ne donne plus les résultats escomptés... et si dans l'avenir, avec la prise de compétence enfance-jeunesse par l'intercommunalité, cet espace trouvait sa vocation ?

Allons faire un tour dans le parc que nous apercevons tout près d'ici, mais il est fermé derrière ses hauts murs, il n'appartient pas à la commune et les vernois ne peuvent en profiter. Dix ans plus tard nous aurions pu, après avoir dégusté une ou deux tomates dans le jardin partagé, nous promener dans le parc tel que nous le connaissons aujourd'hui avec ses allées, ses bancs et tables, ses jeux pour enfants et ados, et ses pelouses verdoyantes, pour rejoindre la rue des Fontenottes désormais piétonne.



Mais nous sommes en 2008 et obligés de rejoindre la rue du Château pour continuer notre chemin.

Sur la gauche, les dépendances du Château ne sont pas encore rénovées à l'exception des locaux de la CC du Sud Messin, qui depuis est hébergée à l'aéroport, ce que nous avons regretté. Mais ne doutons pas que ces locaux libérés trouveront bientôt de nouveaux utilisateurs. A présent, une partie des dépendances a été rénovée et a permis la création de l'entreprise Ambulance MF qui fête ses dix ans cette année avec ses 18 salariés, ainsi que l'installation d'un cabinet de kinésithérapie.

Rue du Château, nous arrivons aux abords de l'école, les usagers n'ont pas la possibilité de se garer autour de l'espace central, pas de dépose-minute ni de parking le long du trottoir. La micro-crèche n'existe pas et les jeux de la maternelle sont vétustes. Les grilles de la cour et ses portails ne sont pas sécurisés et les enseignants doivent faire preuve d'une grande vigilance. Les cuves à fuel des logements (maintenant ensablées) se situent dans l'aire de jeux. A présent, le chauffage est au gaz, les chaudières ont été remplacées, le bâtiment scolaire est isolé par l'extérieur tout comme les logements communaux et la trésorerie.

A l'école élémentaire, les sanitaires sont dans un état déplorable. Depuis, l'école a été rénovée. Elle s'est ouverte aux nouvelles technologies, deux classes sont équipées d'un tableau blanc interactif, quatre d'un vidéo projecteur. Les salles de classe sont repeintes, lumineuses et toutes équipées de placards. Chaque année, une classe est rénovée, il en reste encore deux à repeindre, éclairer et équiper. Beaucoup de travaux se font en régie grâce au responsable des services techniques qui a été embauché en 2013.

La cour s'est agrandie vers la rue et a intégré les arbres situés à l'extérieur. Elle est équipée d'un préau et les récréations sont plus sereines.

Continuons notre chemin, deux verrues se présentent devant nous, il s'agit des vestiaires du foot, les nouveaux n'étant pas encore construits par la CC du Sud Messin, pas plus que le parking.

Si nous longeons le terrain de football par le chemin qui s'appelle maintenant Chemin des Ecoliers, on arrive au bâtiment du périscolaire, le bitume s'arrête au niveau de la bulle de tennis et le bâtiment exigu ne peut pas accueillir les enfants de 3 à 6 ans. L'agrandissement du périscolaire fut d'ailleurs notre première grande réalisation après les jeux d'enfants situés derrière l'école.



Arrêtons là notre promenade et penchons-nous sur un aspect moins visuel mais qui a été le fil conducteur de notre action depuis ces presque douze années, je veux évidemment parler de la qualité de vie et du vivre ensemble.

Le CCAS a été créé dès 2008 pour organiser la solidarité et venir en aide aux plus fragiles d'entre nous.

Je parlerai également des associations qui sont le ciment même de ce « vivre et faire ensemble ». Depuis 2008, leur situation s'est améliorée dans la mesure où nous avons décidé que les locaux seraient mis gracieusement à leur disposition. Par ailleurs, un barème visant à tendre vers plus de justice a été mis en place pour le versement des subventions. La commune, par l'intermédiaire de Victorien Nicolas, adjoint, est toujours à l'écoute de leurs préoccupations.

Je rappellerai que le premier achat en 2008 a été des nouveaux tapis de judo, que l'école de musique a vu le jour après plusieurs années de sommeil et que le Fort Wagner, patrimoine que nous partageons avec Pournoy-la-Grasse, s'est vu doté de l'électricité, de l'eau et d'un pavillon d'accueil digne de ses visiteurs.

Tout ceci a permis une nouvelle dynamique et la création de plusieurs associations : Les Deux Fées, The Texas Tennessee, les Archers du Vernois, la Marche Nordique, le Vélo Club Verny, Avenyr Moselle Arts Martiaux Vietnamiens, P'tit Bout de Fil Vernois, Léo et sa Dream Tim, les Jardins Partagés de Verny ainsi que différentes activités telles le qi gong, zumba, taë bo, cross training ...

Avec l'aide de ces associations, la commune a su prendre ses responsabilités quand il a fallu créer des activités après l'école, les NAP de 2014 à 2018. Nous étions une des rares communes à assurer gratuitement ce service pendant quatre années, avant que les parents ne décident de revenir à la semaine des quatre jours.

Le marché du dimanche est également un gage de lien social, les vernois peuvent s'y retrouver pour rire, échanger, rencontrer des élus, tout en faisant leurs emplettes auprès des producteurs locaux. Tenu par un élu tous les dimanches matin depuis 2015, il s'agit là d'une volonté et d'une organisation municipale.

Sans parler des jardins partagés, installés dans l'ancien potager du château, où la convivialité et le partage sont de mise.

Le site internet, la page Facebook et le Courrier des Vernois sont également des vecteurs de lien social.

Cette politique s'inscrit aussi dans une démarche environnementale de protection de la planète, tels l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6h du matin, l'équipement en leds de nos luminaires dans plusieurs quartiers ; quant au lotissement communal la Ronceraie, vertueux et avant-gardiste, il sera demain la norme.



J'en ai fini de ce tour d'horizon qui montre à quel point Verny a changé dans le bon sens depuis le début de mon premier mandat. Verny qui joue à fond son rôle de Bourg Centre, il est utile de le rappeler. Je le fais cependant avec modestie car je connais les limites, les contraintes d'une gestion communale mais je sais également qu'il faut savoir saisir les opportunités.

Le volume d'investissement durant ces deux mandats a été de près de 7 millions d'euros, hormis la création des deux lotissements communaux et les chantiers de cet automne.

L'équilibre financier et la faible augmentation des taxes ont été respectés selon nos promesses de campagne.

La dette par habitant est de 450€ quand la moyenne des communes de la même taille est de 700€.

De plus, de nombreux emplois ont été créés grâce au développement économique de la commune.

Mais il reste encore huit mois et ma tâche n'est pas tout à fait terminée.

Dès la rentrée, plusieurs chantiers débiteront, celui notamment de l'aménagement de la rue du Château et la rénovation de la Maison du Parc destinée à des activités artistiques et culturelles, telle l'école de musique ;

la démolition de l'ancienne gendarmerie ;

la construction de 16 pavillons seniors par Metz Habitat Territoires rue du Fort ;

la transformation de l'EREA en cité des sports, de la jeunesse et de la sécurité civile, vaste chantier départemental que nous saluons.

Nous terminerons également la révision de notre PLU tout en continuant notre réflexion sur le cœur du village.

En mars 2020, je fermerai le livre de ma vie d'élue, en remerciant les équipes qui m'ont accompagnée durant ces douze années ainsi que le personnel communal, avec la fierté d'avoir accompli ce dont je rêvais pour Verny avant d'être Maire, le Collège, le Parc du Château et ses dépendances, la halle et son marché, le développement économique ... et le partage ...

Ma succession est assurée, je fais confiance à une nouvelle équipe et à mon successeur qui saura continuer ce qui est engagé, dans le même esprit et garder Verny en mouvement.

Je vous fais confiance.

Merci !

Bien sincèrement,

Votre maire
Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine
Vice-Présidente de la CCISM



ACADEMOS

Le 11 avril, après une année de réflexion et d'études, Monsieur Weiten président du conseil départemental de la Moselle, a présenté son projet à Madame la conseillère départementale et Madame la maire à l'Hôtel du département, avant de rendre l'information publique lors du vote de l'assemblée départementale du 18 juin. Le conseil départemental, propriétaire du site de l'EREA d'une surface de 4 ha comprenant 30 000 m² d'espaces verts et 8 450 m² de bâtiments, va le transformer en cité des sports, de la jeunesse et de la sécurité civile, baptisée Academos. Les 18 comités sportifs départementaux ainsi que la direction des sports et de la jeunesse vont s'y installer. Cela représente environ 150 personnes.

Le site sera aussi un centre de formation pour les 5 000 sapeurs-pompiers, 1 000 jeunes sapeurs-pompiers de Moselle et 300 cadets de la sécurité civile. Ces formations couvriront aussi les domaines du sport (cadres, juges, officiels, dirigeants), de l'animation, de l'éducation, du risque ou de la santé au travail. C'est un planning de 230 jours de formation qui est imaginé. Un amphithéâtre de 180 places sera aménagé pour des séminaires. Un complexe d'hébergements de 57 lits sera créé. Un espace de restauration sera confié à un prestataire privé. Une nouvelle caserne sera construite, celle que nous connaissons aujourd'hui est trop petite. Les travaux devraient débuter à la fin de l'année, pour un investissement de 8 millions d'euros.

La municipalité se réjouit de ce projet qui est une belle opportunité pour Verny et le département. Toutefois, la transformation du site empêche dès à présent les associations vernaises d'utiliser le gymnase. Comme depuis l'inauguration du collège, la municipalité multiplie les efforts auprès du département afin de trouver une autre solution que la construction d'un troisième gymnase.

GENDARMERIE

POOL D'INTERVENTION DE NUIT

Il s'agit d'une unité expérimentale mise en place en septembre 2018 au sein de la compagnie de gendarmerie départementale de Metz. Cette nouvelle entité, armée d'une trentaine de personnels volontaires des unités de la compagnie de Metz (Verny, Vigy, Maizières-Les-Metz, Ars-Sur-Moselle, Amanvillers) a vocation à assurer les interventions de nuit, avec l'objectif d'être plus rapides et efficaces. Ces gendarmes se consacrent désormais entièrement aux patrouilles nocturnes sur la circonscription de Metz (hors zone police nationale), permettant ainsi aux personnels des brigades de consacrer plus de temps à la police de sécurité du quotidien et donc aux citoyens.

Les militaires du pool de nuit assurent plusieurs patrouilles simultanées, dans des créneaux fluctuant entre 19h et 7h. Des patrouilles « sur roues » sont donc en mesure d'intervenir à tout instant, tous les jours de l'année sans exception, en tout point de la compagnie de Metz. Les résultats sont à ce jour positifs et ont, en outre, permis des arrestations en flagrant délit.

Le principe consistant à séparer travail diurne et nocturne est très prometteur. Cela montre que l'innovation est présente en gendarmerie, afin de replacer le citoyen au centre des préoccupations, d'être au service de la population 24 heures sur 24 et d'apporter une réponse opérationnelle à chaque engagement.

VACANCES TRANQUILLES

L'été est pour beaucoup synonyme de vacances, parfois loin de chez soi, alors ayez les bons réflexes !

Dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances », rendez vous à la brigade de gendarmerie de Verny pour remplir un formulaire signalant votre absence. Des patrouilles de surveillance de votre domicile seront organisées. Ces opérations sont possibles tout au long de l'année, y compris en dehors des périodes de vacances scolaires.

DÉMANGEAISONS ESTIVALES

Depuis fin juin, de nombreuses personnes sont victimes de démangeaisons ou éruptions cutanées, principalement sur les bras et les jambes. Ces désagréments peuvent être dus à des chenilles urticantes, mais il peut aussi s'agir de piqûres de similies ou d'autres petits insectes de types aoutats ou assimilés.

L'ARS Grand Est met à disposition ces pages d'information et de recommandations :

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/recrudescence-de-demangeaisons-et-deruptions-cutanees-en-grand-est>

À Verny, des chenilles processionnaires sont présentes sur certains chênes dans la zone boisée entre la gendarmerie et le Fort Wagner ; il est donc conseillé d'être prudent lors de vos promenades et surtout de ne pas s'approcher d'éventuels nids (attention également à vos chiens).

BILAN 2018/2019 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

LES ARCHERS DU VERNOIS

- Corentin GROCHOWALSKI :
champion de France par équipe foyers ruraux (3e titre)
vice-champion de France foyers ruraux dans sa catégorie
3e au championnat de Moselle de tir en salle FFTA
4e au championnat de Grand Est de tir en salle FFTA
5e de Moselle de tir à l'arc extérieur à 70 m (distance olympique) en catégorie sénior
qualification pour les championnats de Grand Est et de France en tir à l'arc extérieur 70 m
- Thibaut MICHELOT :
champion de France par équipe foyers ruraux (2e titre)
champion de France dans sa catégorie foyers ruraux
3e au championnat de Moselle de tir en salle FFTA
4e au championnat de Grand Est de tir en salle FFTA
vice-champion de Moselle de tir à l'arc extérieur à 60 m en catégorie cadet
- Arthur MOTEL :
champion de France par équipe foyers ruraux (3e titre)
vice-champion de Moselle de tir en salle FFTA
2e au classement Fita Horizon Paris-Tokyo FFTA
Arthur intègre une école de tir à l'arc (Pole Espoir) à Chatenay-Malabry en septembre 2019.
- Rémi TRICART :
champion de France par équipe foyers ruraux (2e titre)



TENNIS CLUB DE VERNY

CHAMPIONNAT JEUNES

- 2 équipes engagées en championnat hiver et été en catégorie 17/18 hommes et 1 équipe en été chez les 15/16 ans qui représente la bonne performance de nos équipes jeunes finissant 2e en été.

CHAMPIONNAT ADULTES

- 1 équipe dames et 2 équipes hommes engagées dans les deux championnats hiver et été.
- L'équipe 2 hommes descend lors du championnat d'hiver.
- Lors du championnat d'été, notre équipe 1 dames ne parvient pas à se maintenir car le niveau était trop important mais à notre portée si les éléments sportifs étaient de notre côté.
- Les équipes hommes se maintiennent dans une division très relevée et la relève arrive avec des jeunes de bons niveaux.
- Une équipe mixte engagée en coupe de Moselle s'est brillamment illustrée en terminant deuxième de sa poule alors que le championnat mixte est en cours.
- Aux championnats par âge de septembre 2018, sur les 3 équipes engagées en + de 35 et 45 ans, toutes atteignent l'objectif du maintien.

AU NIVEAU INDIVIDUEL

- De belles performances avec la belle demi-finale de Christine RASMUS au championnat de Lorraine des + de 55 ans.
- Lors de notre tournoi qui ne cesse de prendre de l'ampleur, nous noterons les victoires de : Yannick ANTOINE hommes 3e série et Mélanie LEICK chez les filles.
Baptiste DELOGE hommes 4e série et Laura HANDLAUER chez les filles.



AVENYR MOSELLE ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS

Suite compétition arts martiaux vietnamiens à Talange (compétition interclubs Moselle), nous avons présenté 5 jeunes et sommes revenus avec 5 médaillés.

Nous étions heureux de leurs performances :

- médaille d'or pour Corentin CANI, Théo JOUANNEAU et Ewen SAUM
- médaille d'argent pour Auriane COLLIGNON et Mathieu DEFLOU CARON.



FOOTBALL CLUB VERNY LOUVIGNY

250 licenciés, 10 équipes engagées dans les catégories U6/U7-U8/U9-U10/U11-U13-U15-U17-Seniors.

Les catégories U6 à U11 n'ont pas de championnats, on parle dans ces catégories de Foot animation, « le jeu avant l'enjeu ».

- U13 : belle première partie de saison et, après un passage à vide à la reprise, l'équipe a su redresser la tête et a fini par se maintenir au niveau excellence. Elle remportera même le tournoi d'Ars Laquenexy en juin, sans donner une chance à ses adversaires.
- U15 : malgré un effectif un peu juste et un changement d'entraîneur en cours de saison, les résultats obtenus ont permis à l'équipe un maintien à son niveau.
- U17 : une équipe pleine de qualités qui a fini première de son groupe à mi-parcours mais qui finira malheureusement à la 4e place, ratant d'une place l'accession à la division supérieure. Le niveau du groupe était très relevé avec des équipes comme Trémery, Magny... L'équipe a su montrer toutes ses qualités, allant même jusqu'à remporter un match face au leader du championnat. Une équipe qui a un bel avenir !
- Senior : une année compliquée pour l'équipe Senior qui a du faire face à de nombreux départs à l'intersaison. Beaucoup de jeunes ont dû être surclassés pour maintenir une équipe en championnat et des décisions d'urgence ont dû être prises. Mais la fin de saison fut beaucoup plus encourageante avec la venue d'un nouvel entraîneur, le retour de jeunes du club, avec l'ambition de retrouver les divisions régionales d'ici trois ans.

De nouveaux moyens de communication ont vu le jour, une commission sportive a été créée, un projet d'école de football est initialisé et de belles choses sont programmées pour la prochaine saison.



VÉLO CLUB DE VERNY



- Champion de Moselle FFC VTT Master 1-2 : Marc PETRY
- Podiums Coupe Grand Est VTT FFC : Antoine CHARBONNIER, Marc PETRY
- Podiums Challenge UFOLEP Lorraine : Jérôme BOULANGER, Quentin SCHNEIDER, Gabriel STREC, Antoine CHARBONNIER, Marc PETRY
- Victoires en Coupe Grand Est VTT FFC à Chaumont : Antoine CHARBONNIER, Marc PETRY
- Finisher de la Transvésubienne : Jérôme BOULANGER
- Finisher du Raid des Terres Noires : Jérôme BOULANGER
- 2e place au Classement provisoire de l'European Mountain Bike Trophy pour l'équipe du VCV (endurances VTT de 6h par équipe)
- Participation aux Crapauds 2019 : 2 équipes et 2 solitaires VCV, avec la 2e place au classement solitaire pour Olivier BALDISSERRA (21 tours à lui seul !)

JUDO CLUB VERNY

Le club compte cette année 210 licenciés et fêtera ses 45 ans ce 22 juin, devant les parents et amis des jeunes et moins jeunes du club.

9 journées ont été consacrées aux animations pendant les petites vacances.

Une belle année pour les résultats dans toutes les catégories.

- Excellents comportements des benjamins aux tournois de Château salins, Metz, Thionville et Petite Rosselle.
- Chez les minimes, Axel MOUTRILLE et Alexia COUSSOT, après leur participation au championnat de France en individuel, ont été sélectionnés en équipe de Moselle pour les France par équipe départemental.
- Beaucoup de podiums pour les cadet(te)s Erwann COUSSOT et Justine BÖHLER, qui leur ont permis de participer au championnat de France et d'entraîner dans leur sillage Yohan PETIT, Clément PEVILLER Simon BERTOLASO et Naëlle GRASMUCK. A noter la médaille de bronze pour Erwann au France FSGT.
- Chez les juniors, en championnat FSGT, Thibaut FERJOUX est champion de France Excellence et Ylann WERNER est médaille de bronze. Yohan WERNER est champion de France en Honneur. Quentin SAUTREAU se classe 5e en Senior.
- Les seniors et les vétérans ne sont pas en reste avec le championnat du monde vétérans à Cancun, les tournois de Lille, de Gérardmer, les championnats de France 3e Division et les France FSGT. Enorme performance à Cancun de Laurence OVIS qui est médaille de bronze pour la deuxième fois et se classe 5e au championnat de France 3D. Antoinette PERQUIN et Yann WERNER se classent 5e et Jean-Philippe MARULIER 7e.

Au tournoi international de Lille, dix judokas s'étaient déplacés et ont ramené de l'argent pour Kévin ANLAUF, du bronze pour Antoinette PERQUIN et Laurence OVIS, et une belle 5e place pour Emilien GRANJEAN.

Dans la perle des Vosges, Stéphane COUSSOT est médaille d'or et Paul HAIDAR de bronze.

- Les championnats de France FSGT se sont déroulés à Paris pour les cadets et seniors, à Gardanne près de Marseille pour les minimes, juniors, kyus et vétérans. Les résultats sont plus que satisfaisants au regard des podiums.

A Paris six participants, deux médailles d'or pour Thibaut et Émilien, trois de bronze Ylann, Yohan, Erwann et une 5e place pour Quentin. Ce sont 9 Vernois qui se sont déplacés dans le sud de la France, pour ramener 12 médailles et une coupe de vice-champion par équipe vétérans.



CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 3 JUIN 2019

Principales décisions :

- Décisions prises par délégation : mise en valeur des archives communales confiée à M. Frédéric Caquard (7 640€ TTC), prestations de géomètre (rue de la Fontaine, Ferme Faber, cimetière) confiées au cabinet Bousser (2 290€ HT)
- Personnel communal : création des postes cadre d'emploi de Rédacteur et cadre d'emploi d'Attaché, en vue du recrutement du nouveau secrétaire général ; création du poste Adjoint Administratif Principal 2ème classe, dans le cadre du remplacement d'un agent au secrétariat (20h hebdomadaires)
- Décision de différer le transfert des compétences eau et assainissement vers la CC du Sud Messin
- Vente de mobilier scolaire : 8 pupitres doubles au prix unitaire de 30€ et 10 pupitres simples au prix de 20€
- Motion de soutien au maintien du guichet de la gare de Rémyilly
- Adhésion gratuite au CAUE 57, dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

CONSEIL DU 24 JUIN 2019

Principales décisions :

- Avenant au marché de Maitrise d'œuvre pour la requalification de la rue du Château : intégration du bureau d'étude SC France concernant les murs du parc
- Cession de la Ferme Faber : validation de l'offre de Mme Laffineur pour l'acquisition du bâtiment et de la parcelle à 110 000 €

CONSEIL DU 8 JUILLET 2019

Principales décisions :

- Décision prise par délégation : remplacement du poteau d'incendie devant l'ancienne gendarmerie par Veolia (2 881,20€ TTC)
- Signature d'un bail rural avec Mme Virginie Paix, exploitante agricole, concernant des parcelles communales exploitées auparavant par feu son père Maurice Noirot
- Octroi au secrétaire général de mairie d'une indemnité forfaitaire pour l'organisation et la tenue du scrutin européen (180,86€)
- Intercommunalité :
 - approbation du transfert de la compétence facultative « accueil péri- et extra-scolaire, halte-garderie parentale » à la CC du sud messin, faisant suite au vote du conseil communautaire pour engager une procédure de modification des statuts de la CCSM à cet effet
 - dans le cadre du renouvellement de la composition de la CCSM à l'occasion des prochaines élections municipales, choix d'appliquer le droit commun fixant à 51 le nombre de conseillers communautaires, plutôt qu'un accord local

DES CHANGEMENTS AU SECRÉTARIAT

Eric Maguin, secrétaire général de mairie en place depuis 2015, nous quitte le 24 juillet pour un poste de directeur général des services de la commune de Petite-Rosselle. L'équipe municipale le remercie pour sa collaboration et lui souhaite un bel avenir dans ses nouvelles fonctions. Il est remplacé depuis le 10 juillet par Mme Béril Bontent, une Vernoise.

Autre départ, celui de Dieudonné Tchoukou le 20 juin. Il va continuer son travail de thèse de doctorat à la faculté de Metz. Mme Stéphanie Geny, adjointe administrative, assurera son poste à partir du 2 septembre. Elle exercera 20h à la mairie de Verny et 15h à Pagny-les-Goin. Bon vent à ceux qui partent et bienvenue aux nouvelles arrivantes !

EGLISE



Le 23 mai, la municipalité a invité le conseil de fabrique à inaugurer les nouveaux accès pour personnes à mobilité réduite de l'église. Un accès de plain-pied a été créé par la sacristie et le perron a été rénové pour prendre en compte les nouvelles normes : hauteur des mains courantes, des marches, bandes podotactiles. Avec les travaux de requalification de la rue du château, une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite sera aménagée à proximité de la sacristie. Ces travaux ont été prolongés par le conseil de fabrique, qui a complètement rénové la sacristie grâce à une équipe de valeureux bénévoles.

Cette inauguration a été l'occasion de présenter la mise en valeur de l'ancien mécanisme de l'horloge de l'église, qui réside désormais dans la salle des délibérations de la mairie. Il avait été remplacé par un mécanisme moderne en 2006. Le Corps Mondial de Secours avait descendu le mécanisme du clocher. Puis une équipe de bénévoles composée de Maurice Boyé, René Pasquinelli, Gérard Amoros et un habitant souhaitant rester anonyme, aidée par les services techniques municipaux, a œuvré à sa mise en valeur : démontage, nettoyage, remontage de l'ensemble du mécanisme. La municipalité renouvelle ses félicitations et ses remerciements aux bénévoles qui ont œuvré pour l'intérêt général.

DES COULEURS À VERNY

Afin de participer à la promotion du « street art » ou art de rue, la municipalité a contractualisé, avec l'association « Une phase 2 Styles », la mise à disposition du mur du boulodrome comme mur d'expression libre. Afin de l'utiliser, les graffeurs doivent faire valider leur projet auprès de l'association. Celle-ci s'est engagée à ce que les fresques ne contiennent pas de propos ou signes injurieux, partisans, religieux, racistes, incitant à la haine, ou pornographiques. Pour tout le reste, ce mur est l'expression libre de leurs talents. Ces œuvres artistiques ne coûtent rien à la commune et seront régulièrement renouvelées. Ainsi, ce mur gris et triste nous offrira de nombreuses couleurs d'artistes reconnus régionale-ment et nationalement.



LOTISSEMENT COMMUNAL LA RONCERIAIE

Un nouveau quartier dans son écrin de verdure est né de la volonté de l'équipe municipale qui n'a pas ménagé sa peine depuis 4 ans. Le bassin central très attrayant fait le bonheur des habitants de toutes sortes, humains et animaux. Doté de 32 parcelles viabilisées, l'éco-lotissement accueille déjà 9 maisons. En juin, il ne restait plus que 10 parcelles disponibles. La municipalité se réjouit de l'attractivité exceptionnelle de cette réalisation éco-responsable. Parallèlement, le comité de pilotage créé à l'origine de ce projet se réunit régulièrement. Des ateliers liés à la construction seront à nouveau organisés en septembre. Une mutualisation de certains achats est envisagée : par ex, pompe pour utilisation sanitaire de l'eau de la citerne.



FESTIVAL

Pour fêter ses 10 ans d'existence, l'école de musique Verny Musiques Actuelles a organisé son « F'Estival » : 4 dates (du 14 au 23 juin), 4 lieux (Solgne, Fleury, Cherisey et Verny) avec le soutien de la commune de Verny, la communauté de communes du sud messin et le département de la Moselle. Nécessitant plusieurs mois de préparation, ce festival a vu se produire des jeunes et des adultes de l'école de musique vernoise mais aussi plusieurs groupes et artistes locaux, ainsi que des futurs musiciens professionnels de Music Academy International à Nancy et les professeurs de VMA. Félicitations à tous et espérons que ce festival se reproduira dans les années à venir.

JARDIN PARTAGÉ

Le 28 juin étaient inaugurés le poulailler et le chalet-terrace du jardin partagé. Gérard Leblanc, président de l'association Les jardins partagés de Verny - Incroyables comestibles, fit un rapide historique des lieux depuis le début de l'aventure commencée il y a 3 ans, insistant sur les principes essentiels : partage et respect de la nature. Il remercia les donateurs qui, par de l'argent, du matériel ou du temps, ont permis de réaliser un chalet pour abriter le matériel de jardinage, une terrasse pour accueillir le public et un poulailler avec 6 poules pondeuses. Mme la Maire félicita tous ces passionnés qui font honneur au village, avant de couper la liane qui fermait la terrasse et l'entrée du poulailler. Les 70 personnes présentes partagèrent ensuite le pot de l'amitié préparé par les bénévoles de l'association.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Logan Ambs Daoud né le 22 avril
Lya Nimeskern Imprescia née le 21 mai

MARIAGES

Romain Vaucher et Claire Belardi le 4 mai
Emilien Facanat et Aurélie Adam le 18 mai

NOS PEINES

François Muller le 20 avril
Yvette Labourel née Gonzales le 27 avril
Alice Baran née Hattermann le 24 mai
René Ley le 26 mai (élu conseiller municipal en 1989, adjoint au maire de 1995 à 2001)

ON EN CAUSE

GROF

La commune a de nouveau confié à Gaz Réseau Distribution France le service public de distribution de gaz naturel sur son territoire, par le biais d'un contrat de concession signé le 17 juin entre Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine, Maire, et Isabelle Morello, Conseillère Collectivités Territoriales. A cette occasion, les habitants peuvent bénéficier d'une offre valable 6 mois sur leur raccordement gaz naturel au prix de 201€ TTC au lieu de 402,01€ TTC (sous certaines conditions).

LÉO ET SA DREAM TIM'

La journée du 19 mai « Tous unis pour une vie » a été un succès. Grâce à votre participation et au public présent, cette manifestation a dégagé un bénéfice de 2006,38€. Merci encore et à l'année prochaine !

PROTECTION DES HIRONDELLES

En présence de nids d'hirondelles, les travaux de ravalement de façades et de toitures doivent être réalisés en dehors de la période de nidification, soit entre octobre et mars, sous peine d'amende. Une « demande de dérogation espèces protégées » doit être adressée à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, afin d'obtenir l'autorisation de décrocher les nids. D'autres espèces protégées peuvent être impactées par ce type de travaux, comme les chouettes ou les chauves-souris.

SUR LES TRACES DU PASSÉ

Étudiante en architecture, j'effectue mon mémoire de fin d'études sur Verny et son patrimoine. Afin de compléter cette étude, je cherche des Vernois intéressés pour répondre à un questionnaire court et ludique basé sur la photographie. Il s'appuie sur votre ressenti par rapport aux édifices anciens présents à Verny et à la façon dont vous les percevez.

Si vous souhaitez partager votre point de vue, contactez-moi à :

archi.verny@gmail.com
Juliette Euvrard
Etudiante en M2 à l'ENSAN

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

• Taxi : Mme Fregona a été remplacée par Julie Osenkowski. Transports toutes distances jour et nuit, stationnement Place Saint Michel.
03 87 52 78 80 - 06 80 90 13 09

Nouvelles activités :

- Une pédicure-podologie s'est installée au 32 ter rue Nationale, dans l'ancien local Groupama ; consultations sur rdv au cabinet et à domicile
Willianne Nivore
09 86 36 06 43 - 06 95 74 46 63
- Love Coach depuis un an, elle accompagne les couples et les célibataires qui sont en détresse sentimentale, passagère ou non, pour leur permettre de retrouver le bonheur dans leurs vies
Fanny Arizzi
seductivebyfanny@gmail.com
www.facebook.com/coachenseductionmetz
- Carpaland, nouvelle marque de bouillottes fraîches et artisanales, propose une large gamme de produits et de services pour la pêche
Loïc Gouet
06 42 58 82 48
carpaland57@gmail.com

AGENDA

Mairie - horaires d'été : du 15 juillet au 16 août inclus, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h, fermée au public les après-midis ; fermeture exceptionnelle vendredi 16 août.

Marché tous les dimanches de 8h à 12h - halle communale

- Samedi 7 septembre à partir de 15h centre Faber : forum des associations
- 21-22-23 septembre centre Faber : bourse aux vêtements automne/hiver, organisée par l'AFRV
- Samedi 28 et dimanche 29 septembre : fête du village et brocante, organisées par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Verny, Les Archers du Vernois, La Pétanque Vernoise et le Tennis Club de Verny
- Samedi 5 octobre à 18h30 centre Faber : loto organisé par Les Archers du Vernois
- Samedi 12 octobre à partir de 20h Ecole et terrain de foot : « Jour de la nuit » - animation astronomique